

LE MAGAZINE D'ASPROM

(www.asprom.com <http://www.asprom.com>)

TRIMESTRIEL - 60 €

n°36
Octobre 2008
Novembre 2008

NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES START-UP ET L'INNOVATION

Roland DUBOIS
Publications de ASPROM
7, rue Lamennais - 75008 PARIS
Tél. 06 07 02 83 93 - Fax. 01 42 89 82 50
Rédacteurs : Maurice MORDANT,
Pierre COTTIN, Guy GIRARDETTI,
Jean-Claude BASSET, Jean-Claude FRAVAL
Prix du numéro : 60 € - Abonnement : 152 €.
Reproduction autorisée avec mention d'origine après
accord de la publication et de l'auteur.
Maquette : Patrick Perrault.
Mise en page, composition, impression : Imprimerie
DÉJAGLMC. 01 34 45 22 22

Les communiqués de presse
et les invitations aux conférences de
presse sont à envoyer à :
Roland DUBOIS
Veille Technologique
3, rue de la Pléiade
94240 L'Hay les Roses

VEILLE

TECHNOLOGIQUE

FINANCEMENT DE L'INNOVATION

D'autres sources existent !

La crise financière change la donne pour les entreprises innovantes. L'impact psychologique est primordial : le réflexe est celui du repli sur soi, et non de l'investissement dans l'avenir. Les entrepreneurs sont parmi les premiers touchés : ils peinent à trouver des financements, alors qu'ils ont besoin d'innover et de prendre des risques. Les fonds bancaires sont en pleine tourmente et l'accès des entreprises au crédit est fortement limité.

Des financements publics importants

Pourtant, la France n'est pas si mal lotie que cela ! C'est le verre à moitié vide... et à moitié plein. Si les fonds bancaires manquent, il reste encore les fonds publics. Ils sont importants, et immédiatement disponibles. De ce point de vue, le secteur des nouvelles technologies est bien avantage. Il peut disposer du Crédit Impôt Recherche pour accompagner la R&D des sociétés innovantes. Ce crédit n'est plus plafonné depuis le 1er janvier dernier. Et il peut représenter jusqu'à 50% des dépenses de recherche sur un projet, en incluant les salaires et les investissements matériels !

Un autre levier de financement majeur est apparu en 2007, à travers la loi TEPA. Elle permet aux personnes assujetties à l'ISF d'apporter du capital dans les PME et de déduire 75% de ce montant de leur ISF. 500 à 600 millions d'euros auraient ainsi été investis, à ce jour, selon les estimations de l'administration fiscale. Et cette somme pourrait atteindre le milliard d'euros dans les prochaines années.

Enfin, il y a les Fonds d'Investissement, dont les FCPI, qui collectent de l'argent de leur côté. Cette source de financement n'est pas à négliger et peut représenter une opportunité pour un dirigeant d'entreprise.

Lever en parallèle fonds publics et fonds privés

La crise financière rappelle une évidence : il est nécessaire de lever des fonds publics en parallèle des fonds privés ! Une entreprise, qui a dépensé une partie de ses fonds (privés) sur un programme de recherche, peut bénéficier d'un effet de levier par le biais de dispositifs type Crédit Impôt Recherche, statut Jeune Entreprise Innovante et/ou aides OSEO. C'est une gestion de bon sens. Et elle rassure les investisseurs : quand le privé apporte 100, le public peut apporter 80 ! Pourquoi s'en passer ?

Les aides publiques représentent une source de financement non négligeable. Et les dossiers ne sont pas extrêmement complexes à monter. Mais il est important de bien se faire accompagner, en interne ou en externe, par des spécialistes. Afin de ne pas passer à côté de financements auxquels vous avez droit et d'écartier toute mauvaise expérience. C'est aujourd'hui le cas de la majorité des entreprises innovantes.

Philippe Lapidus
Subventium

Philippe LAPIDUS est dirigeant et co-fondateur de SUBVENTIUM, société de conseil spécialisée dans les financements publics à destination des entreprises innovantes (voir également article en page 3)

SOMMAIRE DES ACTUALITÉS

CRÉDIT IMPÔT RECHERCHÉ

Interview de Philippe Lapidus	
<i>Directeur Associé de Subventium</i>	3 à 5

INNOVATION

Cre8Ventures et Retis, au service du cercle vertueux de l'innovation

<i>Terence Naim, Directeur Cre8venture</i>	6 à 7
--	-------

Interview de Philippe LETELLIER

<i>Directeur scientifique adjoint de l'Institut TELECOM</i>	8 à 11
---	--------

START-UP TELECOMMUNICATIONS

• <i>Adipsys</i>	12
• <i>Gigacomm</i>	13
• <i>PicoChip</i>	14

START-UP MULTIMEDIA

• <i>Dismoioù</i>	17
• <i>Baby Bidou</i>	18
• <i>Media No Mad</i>	19
• <i>MagNéo</i>	21
• <i>NeVisto</i>	23
• <i>UbiCast</i>	24
• <i>Netineo</i>	25

START-UP VISION 3D ET 4D

• <i>Global Vision Systems</i>	26
• <i>Onesia</i>	27
• <i>4D View Solutions</i>	29

START-UP INTERNET ET SERVICES A VALEUR AJOUTÉE

• <i>OutWit</i>	31
• <i>Sailendra</i>	32
• <i>Calinda Software</i>	34
• <i>The Metrics Factory</i>	36

START-UP JEUX

• <i>Int13</i>	38
• <i>3D duo</i>	39
• <i>GameTube</i>	41

START-UP MOBILITÉ

• <i>Lemon Way</i>	43
• <i>Connec-things</i>	45
• <i>Tiki'labs</i>	46

START-UP INFORMATIQUE AVANCÉE

• <i>Kerlabs</i>	51
• <i>CAPS</i>	52

START-UP SECURITÉ

• <i>E-SECURE CONTROL</i>	55
• <i>ODAS</i>	56
• <i>Orelia</i>	56

START-UP PUBLICITÉ EN LIGNE

• <i>Imagiin</i>	58
------------------------	----

START-UP MEDICAL

• <i>SYNEIKA</i>	61
------------------------	----

PME INNOVANTES

Legos, partenaire privilégié des Opérateurs Locaux - Régies, facilite l'accès sur tout le territoire français aux services de télécommunications avancés

(www.legos.fr)

63

Transatel, partenaire des MVNO enabler au service des opérateurs mobiles et des MVNO

www.transatel.com - www.transatel-solutions.com

64 à 65

COLLAVIZ :

plate-forme nouvelle génération pour la Conception Collaborative à Distance

65 à 66

BULLETIN D'ABONNEMENT

11